



Brève du SNUipp n°52



Fonctionnaires : nouvelle grève le 22 mai

Les neuf fédérations de fonctionnaires appellent à une nouvelle journée de grève pour défendre les missions de service public, les statuts et le pouvoir d'achat des personnels.

Près d'un demi-million de personnes dans les rues le 22 mars pour défendre le service public, ses missions, les salaires, des emplois pérennes. Mais aucun bougé du côté gouvernemental. Aussi, les neuf fédérations de fonctionnaires : la FSU, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT, FA-FP, FO et Solidaires, rejointes le 12 avril par la CFDT et le 16 par l'Unsa, appellent à une troisième journée d'action le 22 mai. Elles réaffirment ne partager "*ni l'orientation, ni la méthode, ni le calendrier proposés par le gouvernement*" visant à "*réduire le périmètre de l'action publique avec la perspective d'abandons voire de privatisation de missions*". En cause notamment, les quatre chantiers qu'entend ouvrir le gouvernement autour d'un "nouveau contrat social avec les agents publics". A noter que les fédérations de fonctionnaires prévoient d'ores et déjà un temps fort de mobilisation lors du rendez-vous salarial prévu à la mi-juin.

En pièce jointe : le 4 pages FSU + Communiqué de presse commun

Manifestations du 1^{er} mai

DIJON : 10h30 place Wilson

BEAUNE : 10h place St Nicolas

MONTBARD : 10h place Gambetta

Face aux attaques contre les services publics et la Fonction publique, les organisations partenaires de la Convergence Nationale des Collectifs de Défense et de Développement des Services Publics, dans laquelle la FSU est partie prenante, appellent à des initiatives en faveur de la défense et du développement de services publics, et notamment à la constitution ou au renforcement de collectifs locaux : <https://www.convergence-sp.fr/>

Accès à la hors classe pour toutes et tous

Dans le cadre de PPCR, les agents ayant une carrière complète doivent voir leur carrière se dérouler sur au moins deux grades. Afin que cette disposition soit réalisable, le SNUipp et la FSU avaient porté l'accès automatique à la hors classe notamment pour les retraitables. Cette demande n'a pas encore abouti...

Aujourd'hui, le barème actuel ne permet pas de garantir l'avancement à la hors classe aux collègues qui partiront à la retraite en 2019 ou 2020.

Le SNUipp-FSU 21 va intervenir auprès de la DASEN pour qu'une attention particulière soit portée à ces situations.

Nous proposons également aux collègues qui vont demander leur départ à la retraite au 1^{er} septembre 2019 ou 1^{er} septembre 2020 de s'adresser directement à la DASEN pour que l'étude de leur dossier soit en adéquation avec cette ambition d'accès pour tous à la hors classe. **Nous vous invitons à nous demander par mail le modèle de lettre à envoyer à la DASEN.**

Contact : 03.80.73.57.17
Adresse : 45 rue Parmentier
21000 DIJON
Mail : snu21@snuipp.fr

Permanence du lundi au
vendredi de 9h à 18h.
Mercredi : permanence
téléphonique ou sur rendez-vous.

Site du SNUipp21 : <http://21.snuipp.fr>
de la FSU 21 : <http://sd21.fsu.fr>
Sites nationaux : **FSU** : <http://www.fsu.fr>
SNUipp : <http://www.snuipp.fr>